

CHRÉTIENS DIVORCÉS



Chemins d'espérance

BULLETIN
DE LIAISON DES DIVORCÉS
SÉPARÉS ET DIVORCÉS-REMARIÉS

N° 45 2,30 euros

Trimestriel - janvier 2006

Dossier

*La
fidélité*



A quoi ? A qui ?

Pourquoi rester fidèle ?

La fidélité au risque
d'être changé

Les divorcés remariés au synode

Espoirs déçus

Editorial

La montagne a-t-elle accouché d'une souris ?

Si l'on en croit la presse, le travail des Pères du dernier Synode sur l'eucharistie a été riche. Les évêques ont fait remonter du terrain des préoccupations réelles, qui par la suite ont fait l'objet de débat. Parmi celles-ci : la violence du monde "Nous ne pouvons pas célébrer tranquillement la mort salvifique de Jésus sans nous laisser interpellé par les situations dramatiques des hommes et des femmes de notre temps" ; l'absence de prêtres pour célébrer l'eucharistie ; l'accès à la table eucharistique des divorcés remariés ; le partage de la même table entre chrétiens de confessions différentes ; la promotion d'une plus grande inculturation de la liturgie...

Toutefois, le résultat, en gros, c'est qu'il est urgent...de ne rien changer. Bien sûr, les propositions finales envisagent certains aménagements de type pastoral, demandent par exemple un effort des tribunaux ecclésiastiques pour les causes de nullité matrimoniale, rappellent "l'importance du don inestimable du célibat ecclésiastique dans la pratique de l'Église latine, et pour remédier au manque douloureux de prêtres réclament des initiatives efficaces, espèrent que les chrétiens non catholiques comprendront que la communion avec eux ne soit pas possible, etc.

Mais c'est la déception, au point que René Pujol, directeur de la rédaction du Pèlerin, dans son éditorial du 3 novembre, s'est écrié : "Il y a quelque sadisme à rappeler aux catholiques que l'eucharistie dominicale doit être au cœur de toute vie croyante et, dans le même temps, par refus d'introduire des dispositions qui la rendraient accessible à un plus grand nombre, les inviter à une 'communion spirituelle' de substitution... En bonne théologie, le sensus fidelium, cet instinct du peuple croyant appliqué à une réalité donnée, constitue bien une autorité morale dont le magistère doit tenir compte. Est-ce un hasard si, depuis plus de vingt ans, le souhait de voir des hommes mariés accéder au sacerdoce figure parmi les conclusions de la plupart de synodes diocésains ?... Si la vox populi est recevable lorsqu'elle réclame la béatification du Pape Jean-Paul II, pourquoi ne le serait-elle pas lorsqu'il s'agit de l'accès à la prêtrise ?"

Ce que dit René Pujol à propos de la possibilité d'ordonner des hommes mariés, s'applique exactement de la même façon à la situation des divorcés remariés interdits de communion, alors que tous les synodes réclament une modification de cette discipline eucharistique.

Reste une ouverture possible : les propositions étant faites, il appartient à Benoît XVI de les reprendre ou d'aller plus loin dans la lettre apostolique post-synodale qu'il donnera à l'Église au cours de l'année 2006. Le Synode avait raison de nous appeler à l'espérance.

Bruno Laurent.

Je trouve votre dernier numéro sur le pardon très juste à de nombreux aspects, sauf que vous ne distinguez pas assez la dynamique du pardon, venant en droite ligne de l'Évangile, aux répercussions spirituelles et psychologiques incalculables et fondamentales pour renaître après l'épreuve du divorce, du sacrement de réconciliation (et non du pardon) qui lui est une question controversée bien sûr au sujet des divorcés remariés seulement. Je fouille cet aspect en ce moment et voudrais ajouter à ce que vous écrivez, que le pardon est toujours acquis par Dieu à celui qui se retourne vers lui, comme dans la parabole de l'enfant prodigue, mais dans cette parabole, le père ne représente pas l'Église ! Le sacrement accorde sans doute la miséricorde de Dieu, mais celle-ci se reçoit aussi autrement par une attitude du cœur que l'on appelle la contrition parfaite. Le sacrement « s'occupe » surtout de la réconciliation au for intérieur de la personne avec Dieu, l'Église, c'est-à-dire ses frères, et aussi avec soi-même, indépendamment du sacrement. Ne "chosifions" pas le sacrement, qui deviendrait alors une magie exclusive du pardon de Dieu, détenue par les gens d'Église.

Michel Martin-Prével

Sommaire

Editorial p. 2

Dossier :

Qu'est-ce que la fidélité ? p. 4

"Les mirages de l'amour" (extrait) p. 5

Dans la communauté p. 5

Fidélité à quoi ? A qui ? pp. 6-7

Fidélité sous influence p. 7

La fidélité de Dieu pp. 8-9

Au risque d'être changé p. 10

Pourquoi rester fidèle p. 11

Jusque dans la séparation pp. 12-13

Les divorcés remariés au Synode p. 14

Vie des groupes et des régions p. 15

Dates à retenir p. 16

C'est toujours avec bonheur que je reçois votre revue. Chaque article fait résonance à mon histoire. Moi-même, suite à un divorce, j'ai voulu comprendre et suis devenue conseillère conjugale et familiale, il y a 25 ans, déjà. Le paradoxe est que, depuis

stupéfaite de la remontée des carrefours. Ecouter la parole des parents et des grands-parents des divorcés... Pour certains, c'était peut-être la première fois qu'ils parlaient de toutes les difficultés qu'ils vivent à travers les nouvelles façons de vivre de leurs enfants et petits-enfants. Les difficultés sont accentuées dans certains villages ou certaines paroisses où le regard des autres reste pesant. Le premier constat (certainement occulté par l'Eglise officielle) est que les familles catholiques sont touchées autant que les autres et qu'il ne s'agit plus d'une minorité. Nous avons prévu la parabole du Fils prodigue et celle de la Samaritaine mais tous, sans exception ont été dans l'attitude du Père qui accueille et pardonne et la majorité ne comprend pas l'attitude de l'Eglise. Dans la France que je sillonne avec les CPM, je retrouve la même attitude et l'incompréhension totale des positions officielles de l'Eglise. Témoignage que l'esprit d'Amour et de Pardon est à l'oeuvre chez les chrétiens. Comme vous le dites si bien, l'Eglise officielle est-elle la seule à rester dans la position du frère aîné ? Dans ce cas, c'est elle qui a besoin d'être pardonnée et pas nous ! Il nous faut continuer à écouter, à témoigner de notre chemin et garder l'Espérance dans les communautés chrétiennes. Je suis sûre que ce sont elles qui feront avancer et j'ai beaucoup apprécié à ce propos l'article de Patrick Jacquemont, théologien.

Nous sommes tous sur le Chemin de Lumière ouvert par Jésus, chemin qui guérit, pardonne et n'entretient pas la culpabilité.

Solange Ternon.

Envoyez-nous vos réactions

Chrétiens divorcés,
chemins d'espérance,
27 avenue de Choisy 75013
Paris,

chretiens.divorces@wanadoo.fr

rupture du sacrement de mariage.

Dans mon cas, après la séparation, je me suis d'abord éloignée de la pratique religieuse, je n'avais pas eu la force de tenir dans l'épreuve, je me considérais donc comme pécheur, et j'avais du mal à vivre ma foi, à prier. Cependant, je me suis tournée vers le Père et je lui ai demandé pardon. J'ai compris qu'il ne me jugeait pas, et qu'il ne me demandait pas de reprendre la vie commune.

A partir de ce moment-là, j'ai pu retrouver une certaine sérénité, une paix intérieure, et j'ai mieux accepté ma situation de divorcée.

Mais quand après plusieurs années de solitude, j'ai pu reconstruire un nouveau amour (que je considérais d'ailleurs comme le seul vrai, vu les conditions dans lesquelles s'était réalisé mon premier mariage), je me suis retrouvée de nouveau dans la situation de pécheur vis-à-vis de l'Eglise, car nous avons tenu mon compagnon et moi, à nous marier civilement (donc à nous remarier). Je dois dire que nous avons trouvé assez vite notre place dans une communauté paroissiale très accueillante, nous avons eu des paroles très apaisantes de la part de prêtres et de laïcs. Cependant, l'Eglise n'accorde à ces couples, ni le pardon, ni le droit de communier. Alors, comme le fils indigne, je me suis tournée vers le Père, et j'ai compris qu'il m'accordait sa miséricorde.

Je suis bien de l'avis d'Edith Bastid, en ce qui concerne l'attitude du frère aîné : j'en pense qu'elle est celle de l'Eglise. Quand notre Eglise saura-t-elle enfin se réjouir de réunir autour de la table tous ses enfants quels qu'ils soient, y compris les pécheurs pardonnés que nous sommes.

Marie-Elisabeth Fleurquin

CHRÉTIENS DIVORCÉS

Chemins d'espérance

BULLETIN DE LIASON DES DIVORCÉS SÉPARÉS ET DIVORCÉS-REMARIÉS
Trimestriel - octobre 2005

N° 44 2,50 euros

Editorial
Nous vivons dans un monde plein de conflits de valeurs, de genres, d'attitudes. Nous vivons le passage à l'économie, l'individualisme. Ces ont beaucoup de conséquences sur nous et il est difficile de trouver un sens à la vie. Les hommes sont-ils destinés à la solitude ? Les femmes sont-elles destinées à la maternité ? C'est tout un monde à découvrir !

Dossier
Le don qui libère

Le pardon est un don précieux, le pardon est un don qui ne peut être acheté à l'aide de l'argent. Il est un don de Dieu. A travers les articles et les témoignages que nous vous proposons dans ce dossier, nous espérons d'aborder les divers aspects du pardon, ainsi que la parabole de l'Enfant Prodigue qui est un exemple de pardon et de grâce. Elle nous enseigne le pardon que peut apporter le Père. Avec que l'Eglise, dans sa dimension humaine limitée. Elle accorde son pardon avant qu'il ne soit demandé et personnel. Cependant la réalité est difficile et nous des zones d'ombre subsistent. Comment pardonner quand on a été des victimes innocentes ? Mais comment être une victime sans être par de ses colères, ou de votre expérience de pardon.

Renald Lemerle
Michèle Laforge

Editorial p. 1
Dossier :
Présentation de dossier p. 2,3
Pourquoi nous ne demandons le pardon de Dieu p. 4
Une sainte compagne p. 5
Faut-il pardonner ? p. 6
Les chemins religieux à méditer p. 7,8
Le pardon de Dieu pp. 6-7
Impossibilité de pardon p. 8
Mais sans plus, se ne condonne pas p. 9
Témoignage p. 10-11
L'attitude de l'Eglise pp. 10-11
Le cas des laïcs p. 11
Dites à Jésus p. 12

quelque temps, je suis formatrice pour les Equipes de Préparation au Mariage dans le module "mariage et couple dans la durée". Les questionnements et réflexions sont intenses mais personne n'a de recette miracle car chacun doit faire l'apprentissage de l'amour et le cheminement de chacun est unique et complexe. Au mois d'octobre, mon chemin m'a amenée à co-animer des journées de formation avec le Mouvement Chrétien des Retraités et je suis encore

Le pardon du Père



J'ai lu et relu la méditation d'Edith Bastid à partir de la parabole de l'Enfant prodigue. J'y suis très sensible, probablement parce qu'elle me touche, dans ce qu'elle exprime sur toute la souffrance des personnes divorcées ou divorcées remariées. Mais je crois surtout que ce texte permet de réaliser que, si l'Eglise ne peut pas nous accorder le pardon, le Père, Lui, nous le donne.

Comme le fils quitte son père, j'ai quitté moi aussi mon mari après vingt années de mariage, dont une bonne moitié furent très difficiles. Car la souffrance, elle existe déjà bien avant la séparation quand un couple va mal. Et elle continue après la séparation ou le divorce, pour plusieurs raisons : sentiment de culpabilité, sentiment d'avoir échoué dans l'engagement pris par le sacrement de mariage, sentiment d'être jugé. Tout cela n'est pas assez pris en compte par l'Eglise qui ne voit dans un divorce que la

Qu'est-ce que la fidélité ?

Jeanne-Marie Bouvier.

Fides – la foi.

Réfléchir à partir de ce vocable essentiellement spirituel et dynamisant, c'est échapper d'entrée de jeu à la rigidité dans laquelle le mot risquerait de nous enfermer.

Mais il ne faut pas confondre rigidité et rigueur, et méconnaître la définition toute simple que donne le dictionnaire : est fidèle celui qui remplit ses engagements.

Nous sommes là devant une attitude d'honnêteté, de respect de soi-même et de l'autre, celui auprès de qui on s'est engagé, quel que soit d'ailleurs le domaine dans lequel se situe cet engagement qui dépasse la notion de couple, même si c'est elle qui nous occupe ici.

Avant de nous interroger cependant plus avant sur ce que représente la fidélité dans le couple, il est bon de revenir à cette notion de la foi – fides. En effet, croire à quelque chose, faire confiance à quelqu'un, c'est ce qui soutient l'engagement.

Mais nous savons tous aussi que l'erreur est humaine ; on peut se tromper.

Que ce soit dans le domaine de la politique, de notre perception de la religion et de sa pratique, de l'amitié et de l'amour, il nous arrive de découvrir que nous avons fait fausse route et que nous ne puissions plus souscrire à ce à quoi nous avons cru. Notre changement d'attitude implique alors une démarche qui est de l'ordre du deuil avant d'être celui du rejet, et le deuil est toujours douloureux.

Qu'en est-il alors de la fidélité dans le couple ?

Nous avons tous fait l'expérience, divorcés ou non, que la découverte de l'autre est une démarche longue, difficile, parsemée d'embûches, de joies et de souffrances, de bienfaits et d'échecs.

Or notre foi nous dit que la résurrection passe par la mort : "Ne fallait-il pas que le Christ souffrît sa passion et fût mis au tombeau... ?" C'est un grand mystère, difficile à comprendre comme tout mystère.

L'engagement que nous avons pris l'un envers l'autre à partir d'un projet n'est pas sans conséquences, qu'il s'agisse bien sûr des enfants qui ont pu naître, mais qu'il s'agisse aussi des contradictions qui ont pu apparaître à l'égard de ce projet toujours orienté vers l'accomplissement de la personnalité de chacun et de son bonheur.

Entendons-nous bien : il ne s'agit pas de ce qui nous oblige à nous remettre en cause ou à accepter le changement. La fidélité à soi-même, qui est si souvent mise en avant de façon équivoque, ne réside pas dans le refus de l'autre et dans l'enfermement, car la vie n'est jamais quelque chose de figé.

Notre fidélité à une personne réside alors, au-delà de certaines

déceptions ou contraintes, dans la confiance que nous lui faisons. Certains échecs ne sont-ils pas l'occasion de découvrir une autre relation, porteuse de vie renouvelée ?

Ce n'est pas toujours possible : il y a des relations qui se révèlent mortifères.

Nous en sommes restés jusque-là dans un questionnement – indispensable – concernant tout couple, croyant ou non ; mais nous ne pouvons pas passer sous silence la dimension religieuse du mariage.

Chacun des deux a personnellement répondu oui aux questions très précises qui lui ont été posées, et ils l'a fait devant témoins, ceux de la société civile et celui de l'institution religieuse, le prêtre, alors

qu'ils sont eux-mêmes ministres du sacrement. Cet engagement est sacré comme son nom l'indique, et il a une dimension sociale garantie par les témoins. Cela veut bien dire que l'existence de ce couple ne concerne pas seulement l'homme et la femme qui, à un moment bien précis, ont prononcé ce oui, mais la communauté tout entière dans laquelle ils continuent à vivre et grandir.

Que cela nous soit l'occasion ici de solliciter cette communauté, à la mesure de ses moyens, quand apparaissent des difficultés, et de lui demander de ne pas esquiver par le rejet, si l'engagement n'a pas été tenu, la responsabilité qu'elle a prise

“ Il nous arrive de découvrir que nous avons fait fausse route et que nous ne puissions plus souscrire à ce à quoi nous avons cru. ”

auprès des époux. Nous lisons en effet dans la Bible, et chantons dans nos églises, le Dieu fidèle 'éternellement' qui a fait alliance avec son peuple et ne le rejette pas malgré ses infidélités. Nous ne sommes pas Dieu et nos possibilités sont limitées.

Mais il peut être éclairant aussi de nous interroger sur ce qu'est vraiment la fidélité de Dieu. Elle n'implique pas de fermer les yeux sur tout et n'importe quoi, et l'Ancien Testament est rempli du fracas de ses relations avec son peuple. Notre tiraillement intérieur est parfois difficile à vivre et nous touchons du doigt les limites d'une réflexion sur l'homme qui serait close sur des déductions culturelles, relationnelles ou scientifiques (les sciences humaines), celles derrière lesquelles on s'abrite si souvent à notre époque ; cette réflexion ne peut pas non plus être close par un rejet d'ordre juridique. N'oublions pas que nous sommes toujours devant la singularité de chaque personne, de son histoire et de ses réponses.

C'est pourquoi nous laissons ici la place aux témoignages de ceux qui ont bien voulu nous faire part de leur expérience.

Les mirages de l'amour



La principale difficulté, qui est en même temps la principale limite au pouvoir de la volonté personnelle, est que, pour exister et, a fortiori pour vivre, l'alliance doit être réciproque. Si elle est à sens unique, à moins de ressources exceptionnelles, elle est minée de l'intérieur ; elle devient héroïsme crispé, rarement joyeux. Elle peut même être pervertie, la générosité de l'un venant alimenter,

conforter, grossir l'égoïsme de l'autre. Terribles aussi sont les exemples de ces amours sans réponse, dont la tendresse et la patience viennent buter sur la dureté d'un cœur de pierre. La relation peut prendre des formes nettement pathologiques. Le lien peut devenir névrotique, comme dans les couples de type persécuteur-

persécuté ou obsessionnel-dépressif.

Ainsi le lien n'est-il pas tissé que d'amour. Tant d'autres éléments peuvent le constituer ! Il faut donc bien s'entendre sur le sens du mot 'inconditionnel' ! Ce terme désigne un lien qui n'est pas défini par des conditions, puisque sa seule fin est la rencontre de l'autre. Mais il ne signifie pas "à n'importe quelles conditions". L'inconditionnalité de l'engagement est elle-même conditionnelle. Elle suppose la réciprocité ; elle exclut l'aliénation de sa liberté et la mise en péril de sa vie (vie psychique ou spirituelle aussi bien que physique). Le premier devoir de chacun étant de vivre, de rester le sujet de son existence, il est des situations où la séparation sera non seulement inévitable, mais la seule voie de libération. Elle pourra même être un acte de courage. Il convient toutefois de distinguer cet ultime recours, face à une situation qui s'est avérée intenable et irrémédiable, de la conception du divorce en premier recours, comme réponse hâtive à la première crise grave. Tout a-t-il été tenté pour le sauver ? Par ce dernier terme, je n'entends pas "le maintenir coûte que coûte", mais le guérir, le restaurer, lui redonner vie...

Extrait du livre "Les mirages de l'amour", Xavier Lacroix, éd. Bayard.



L'Eglise face aux couples en difficulté

L'Eglise est peuple de Dieu, communauté voulue par Jésus, pour rendre témoignage de Dieu parmi les hommes, tous les hommes. Elle nous transmet la parole, nous baptise et nous appelle à être témoins du Christ. Pour nous chrétiens l'Eglise c'est aussi notre paroisse, là, nous allons à la messe, nous y recevons les sacrements, nous y rencontrons nos sœurs et nos frères et tous ensemble nous faisons Eglise. Quand nous recevons le sacrement de mariage, l'Eglise est notre premier témoin.

Toutes les personnes présentes, tous ceux qui sont autour de nous s'engagent. Alors puisque nous parlons de la fidélité, nous nous sommes posé ces questions :

- L'Eglise est-elle sensible à la vie des couples en difficulté ?

- Que fait-elle pour eux avant qu'il ne soit trop tard ?

Bien sûr, le rapport entre l'Eglise et les couples dépend de l'attitude de ces derniers, s'ils se retirent après leur mariage ou s'ils gardent un lien avec elle. Dans nos paroisses, un certain nombre d'initiatives peuvent être proposées : des réunions pour les nouveaux mariés de l'année, pour les jeunes couples ou pour les plus anciens sont organisées. Mais est-ce suffisant ? En effet tous ne viennent pas, alors comment l'Eglise peut-elle garder un lien avec eux ? La communauté doit-elle attendre qu'ils fassent la démarche, qu'ils prennent l'initiative de venir à elle ou bien doit-elle les relancer ? Parmi tous ces couples comment discerner ceux qui éprouvent des

difficultés, qui souffrent s'ils ne le disent pas, s'ils ne demandent pas l'aide de la communauté ? Quant à ceux qui font cette démarche, trouvent-t-il le soutien dont ils ont besoin, sont-ils accueillis, écoutés, entendus ? Mais nous qui sommes chrétiens et divorcés, qui avons connu l'échec et les difficultés de vivre en couple, ne sommes-nous pas plus sensibles, plus réceptifs ? Ne sommes-nous pas plus à même de discerner, de percevoir les signes qui disent « ça ne va pas » quand un couple est en difficulté ? Ce n'est pas vraiment facile d'aller vers eux pour les aider sauf bien sûr, s'ils nous le demandent. C'est ensemble que nous faisons Eglise.

Il n'est pas facile de répondre à toutes ces questions. Vous pouvez réagir, nous faire part de vos réflexions, de vos expériences ou de vos témoignages en écrivant à la rédaction par courrier ou par mail.

Bernard Larmet.

Fidélité à qu

Six ans après le départ de Dominique, est-il raisonnable de continuer à désirer rester fidèle à une relation morte, et à quelqu'un qui ne m'aime plus ?

En posant ces mots, j'entends toutes les réflexions de mes proches qui ne comprennent pas ce choix et me conseillent avec délicatesse de "refaire" ma vie. Je me demande régulièrement si ce choix correspond à la peur de m'engager dans une nouvelle relation. Mais jusque là, il me semble que ce désir de rester fidèle s'enracine dans quelque chose de plus profond.

Ce que je vais essayer de partager correspond à une étape sur un chemin que je parcours. Je ne sais pas si je parlerai indéfiniment dans ces termes. Mais depuis notre séparation, cette intuition a, globalement, toujours été la même.

A quoi suis-je fidèle puisque notre alliance est rompue ?

A moins que je ne me sois trompée sur toute la ligne, je crois que nous nous sommes profondément aimés pendant nos 25 ans de vie commune. Bien sûr, notre relation était faite de hauts et de bas. Pourtant, il me semble que nous avons en commun le désir de la rendre plus profonde, plus vraie et plus vivante. Nous avons toujours plus ou moins cherché à améliorer notre dialogue et notre écoute mutuelle. Ce chemin, parcouru ensemble, m'a construite et je ne serais pas celle que je suis aujourd'hui sans tout ce que Dominique m'a donné.

La rupture a changé ma vie et mes projets mais n'a pas anéanti le fond de ma personne. Et j'ai fini par sentir que ma reconstruction se fondait sur ce qui avait été au cœur de notre relation. Apparemment, il y a bien un **AVANT** et un **APRES**, mais au fond de moi, je sens que ma fidélité à ce **OUI** donné, est comme un fil d'Ariane qui unifie ces deux périodes de ma vie.



Cela me conduit vers un devenir ouvert.

Je décide de rester fidèle, mais n'attends pas un retour improbable. Loin de l'associer à une entrave, un enfermement ou quelque chose qui me rétrécit, ce désir me fait découvrir et goûter quelque chose de nouveau qui me donne une confiance étonnante dans l'avenir. C'est comme une musique de fond qui me révèle combien Dieu accompagne patiemment son peuple et renouvelle sa proposition d'amour depuis la nuit des temps, avec fidélité. Avec cette impression, le futur ne me fait plus peur !

J'ai eu la chance de grandir avec des parents qui s'aimaient et je mesure à quel point cela a été une chance. Devant l'échec de notre couple, j'avais l'impression que mes enfants ne pourraient pas avoir confiance un jour en quelqu'un. En même temps, il n'est pas facile pour moi d'être à contre-courant. On me dit si souvent que puisqu'il est parti, je me "dois" pour être "normale" de vivre avec quelqu'un ! Un jour où j'exprimais cette difficulté, quelqu'un m'a donné une image qui m'a bien aidée : votre désir de fidélité est comme le phare dans la nuit. Les marins savent qu'il est là, c'est un repère. Il ne donne pas aux bateaux la direction vers laquelle ils tendent, il indique simplement là où est le danger. Votre fidélité est un repère : le bateau et vos enfants peuvent avancer avec confiance en voyant que ce choix vous épanouit aujourd'hui.

A qui suis-je fidèle puisqu'il ne m'aime plus ?

Re-faire ma vie me paraît être synonyme de dé-faire ou de renier une partie de moi. C'est finalement aussi à moi-même que je suis fidèle dans ce choix.

La fidélité que je décide de vivre aujourd'hui creuse en moi le travail de pardon :

OUI ? A QUI ?

Des paroles ou des pensées qui me traversent me permettent de découvrir régulièrement que ce travail de pardon ne se finit pas en une fois. C'est une histoire de paliers qui demande encore du temps pour être franchi. A chaque étape, j'ai l'impression d'y être arrivée et des indices me montrent qu'il me reste encore du chemin à faire. Cela se fait sans douleur aujourd'hui, plutôt comme une délivrance avec une impression d'enracinement.

Vous me direz peut-être que si je passais à autre chose, ce serait plus facile de pardonner ? Je ne saurais pas vous répondre. Pourtant, ce désir de fidélité ne m'emprisonne pas. Je sens qu'il me permet d'aller au fond de ce que j'ai à vivre.

Une voûte ne tient que si ses piliers sont à la bonne distance. Ce temps qui passe en continuant à dire oui, me permet de découvrir aussi ce qui n'est pas ajusté dans ma manière d'aimer : Dominique hier, mes enfants aujourd'hui et tous ceux avec qui je partage des moments vrais. Je réalise que j'aimais trop ou que je ne suis pas toujours à la juste place ? Ce trop d'amour a sûrement empêché ceux qui m'entourent et en particulier Dominique de se réaliser puisque je faisais tout pour que la vie soit la plus facile possible. Cela lui a convenu un moment et a fini par l'étouffer ? Cette découverte aura été importante et cela m'aide pour accompagner ceux que j'aime.

Martine Loloum

Il est utile, avant d'aborder ce problème de définir ce qu'est la fidélité. Est fidèle celui qui est constant dans ses pensées, dans ses comportements par rapport à un idéal, un mode de vie préconisé ou enseigné par une personne, par une société. On reste attaché à quelqu'un qu'on aime ou qu'on respecte. On suit un idéal enseigné par sa famille, un groupe, une association, une religion, l'Eglise.

Quand un couple se crée par le mariage, il y a engagement et fidélité. Celui-ci doit être profond puisqu'il se prend en présence de témoins, devant des représentants des sociétés civiles (le maire) ou religieuses (prêtres ou pasteurs). Les époux souhaitent rester fidèles à leur engagement réciproque. Le couple vit et vivra de nombreux changements. Chacun des époux doit déjà rompre avec sa solitude, les habitudes anciennes, pour vivre à deux. Arrivent les enfants qui demandent des modes de vie différents et évolutifs avec les âges. La vie professionnelle impose ses obligations avec des contraintes d'horaires ou des absences plus ou moins longues. Le départ des enfants, la retraite bouscule encore le couple.

Nous sommes liés en permanence à des sociétés diverses, sociétés de culture différentes, groupes professionnels ou bien encore relations, amis. Toutes ces sociétés et groupes évoluent et cela dans leurs idéaux, leurs objectifs, leurs

L'épreuve du temps

comportements. Sont-ce toujours des changements ou bien une modification de notre propre perception influencée par notre environnement ? On peut penser par exemple à l'influence de la télévision, elle qui fascine par l'image et nous abreuve de discours de tous ordres. Etre fidèle voudrait-il dire que l'on suit ces évolutions ou ces changements tout en résistant aux « mauvaises influences » ? Ce n'est pas toujours évident. Car nous sommes la plupart du temps partagés entre plusieurs idéaux. Si ceux-ci concordent au départ ils peuvent devenir divergents. L'âge peut entraîner, avec l'expérience, des conceptions différentes de ce que nous avons vécu jusqu'alors. Dans une famille, l'éducation des enfants pourra poser des problèmes, à cause des influences que ceux-ci subissent à l'extérieur, et qui varient avec l'âge.

Il est à noter qu'il faut savoir parfois adopter des changements car on ne peut vivre avec des œillères que peuvent être les idées reçues, les références de formation. Il est évident qu'on ne peut éduquer ses enfants aujourd'hui comme hier. Les approches sont différentes. Mais l'objectif dernier est de développer les valeurs fondamentales, telles que les qualités humaines d'amour, de respect de l'autre et de soi-même. Ceci demande de ne pas suivre toutes les évolutions. Il faut savoir choisir dans la perspective de

l'idéal principal que l'on cherche.

Le jour du mariage,

les futurs époux se disent « oui » l'un à l'autre. Pourtant, dans leur subconscient c'est parfois un certain « oui, mais... » qui est dit. Car on n'a pas envie de changer certaines habitudes, donc accepter des changements pour rester fidèle à son conjoint, à un idéal.

La fidélité est donc bien difficile à vivre. Elle est soumise tout au long de la vie du couple à de nombreuses attaques ou embûches. Mais quelle joie peut vous envahir quand vous avez surmonté un obstacle ! Quel bel exemple montre un couple qui a vécu cette fidélité tout au long de sa vie. Il a su s'adapter au changement. Chacun des membres du couple a su obéir aux mêmes lois et subir les mêmes pressions de la vie.

Etre fidèle, c'est essayer de comprendre ces changements chez l'autre, de les accepter, de voir l'autre tel qu'il est, au moment présent et non pas tel que nous voudrions qu'il soit devenu.

La fidélité est d'autant plus facile à faire perdurer que chacun fait sa part d'effort avec amour et sincérité. Les époux se disent « oui » quotidiennement ; c'est ainsi que le couple reste solide quelles que soient les épreuves qui se présentent. Ce « oui » de chaque jour le rend plus fort ? Il ne faut jamais l'oublier.

Michel Leflaive.

“Qui est Rocher, sinon notre Dieu ?” (Ps 17, 32). Dans sa fidélité, Dieu est immuable ; son Alliance est indéfectible, quoi qu’il arrive. Toute la Bible est l’histoire de la fidélité de Dieu envers un peuple qui ne cesse d’être adultère, comme le crient les prophètes. Le livre d’Osée, en cela, est particulièrement caractéristique. Car c’est la vie même de cet homme, et le drame qui le déchire, qui reçoivent une valeur prophétique. Osée a aimé, et aime encore, une femme qui n’a répondu à son amour que par la trahison. Dans sa détresse, devant la prostitution de sa femme, il n’a plus qu’une envie : l’abandonner, lui retirer tout ce qu’il lui a donné, lui faire honte. Ainsi Dieu, à qui la Bible prête nos sentiments humains, est-intenté de châtier son peuple.

**Osée
2, 1-12**

“Accusez votre mère, accusez-la ! Car elle n’est plus ma femme et je ne suis plus son mari. Qu’elle bannisse de sa face ses prostitutions, d’entre ses seins ses adultères ; sinon je la déshabillerai toute nue et la mettrai comme au jour de sa naissance ; je la rendrai semblable au désert, je la réduirai en terre aride et la ferai périr de soif... Elle a dit : ‘Je veux courir après mes amants, eux qui me donnent mon pain et mon eau, ma laine et mon lin, mon huile et ma boisson.’ Et elle n’a pas reconnu que c’est moi qui lui donnais le blé, le moût, l’huile fraîche, qui lui prodiguais cet argent et cet or dont ils ont fait des Baals ! C’est pourquoi je reprendrai mon blé en son temps, mon moût en sa saison ; je retirerai ma laine et mon lin dont elle couvrait sa nudité ; puis j’étalerai sa honte aux yeux de ses amants, et nul ne la délivrera de ma main” (Os 2, 1-12).

Cris de Dieu, pleurs de Dieu, mais d’un Dieu qui n’espère qu’une chose : qu’empêchée de courir après ses amants, Israël l’adultère revienne vers lui. *“Je vais la séduire, la conduire au désert et parler à son cœur. Je lui rendrai ses vignobles et je ferai du val d’Akor (val du malheur) une porte d’espérance. Là elle répondra comme aux jours de sa jeunesse, comme au temps où elle monta du pays d’Égypte. En ce jour-là –*

oracle du Seigneur – elle m’appellera ‘mon mari’... Je te fiancerai à moi pour toujours ; je te fiancerai dans la justice et dans le droit, dans la tendresse et dans l’amour ; je te fiancerai à moi dans la fidélité, et tu connaîtras le Seigneur” (Os 2, 16-22).

Quel amour, et quelle espérance !

Tout au long de l’histoire de l’Alliance, Dieu ne cesse de souffrir de l’infidélité de son peuple, mais ne peut se résoudre à le quitter. Magnifique cri encore que ce passage :

**Osée
11, 7-9**

“Mon peuple est malade de son infidélité ; ils invoquent Baal, mais il ne les relève pas. Comment t’abandonnerais-je, Éphraïm, te livrerais-je, Israël ? Comment te traiterais-je comme Sodome, te rendrais-je semblable à Gomorrhe ? Mon cœur en moi se retourne, toutes mes entrailles frémissent. Je ne donnerai pas cours à l’ardeur de ma colère, je ne détruirai plus Éphraïm, car je suis Dieu, et non pas homme : au milieu de toi je suis le Saint, et je n’aime pas à détruire” (Os 11, 7-9).

Et le livre se termine sur des retrouvailles d’Israël avec son Seigneur :

**Osée
14, 2-9**

“Reviens, Israël, au Seigneur ton Dieu, car c’est ta faute qui t’a fait trébucher. Munissez-vous de paroles et revenez au Seigneur. Dites-lui : ‘Enlève toute faute, que nous retrouvions le bonheur et que nous t’offrions le fruit de nos lèvres’... – Je guérirai leur infidélité, je les aimerai de bon cœur ; car ma colère s’est détournée d’eux. Je serai comme la rosée pour Israël ; il croîtra comme le lis... il aura la magnificence de l’olivier, le parfum du Liban. Ils reviendront s’asseoir à mon ombre... Éphraïm, qu’a-t-il encore de commun avec les idoles ? Je l’exauce et le regarde. Je suis comme un cyprès verdoyant, c’est grâce à moi que tu portes du fruit” (Os 14, 2-9).





Dans son désir de bonheur pour l'homme, non seulement Dieu fait Alliance avec le peuple d'Israël, mais encore c'est Lui qui peut le convertir, le faire revenir : *"Fais-nous revenir, Dieu, notre salut...N'est-ce pas toi qui reviendras nous faire vivre et qui seras la joie de ton peuple ?...Amour et fidélité se rencontrent, justice et paix s'embrassent ; la fidélité germera de la terre et du ciel se penchera la justice"* (Ps 84).

Et Jésus est cette fidélité qui germe de la terre par l'Esprit de Dieu, en même temps que c'est en lui que se manifeste la plénitude de la fidélité de Dieu. Jusqu'au bout, il a vécu sa mission, malgré les épreuves, en s'appuyant sur la force du Père. Mort et ressuscité, il est le fidèle sur qui nous pouvons compter :

"Elle est sûre cette parole : Si nous sommes morts avec lui, avec lui nous vivrons. Si nous tenons ferme, avec lui nous règnerons. Si nous le renions, lui aussi nous reniera. Si nous sommes infidèles, lui reste fidèle, car il ne peut se renier lui-même" (2 Tm 2, 11-13).

Jésus est le Fils du Fidèle par excellence ; dans son humanité il a accueilli tout l'amour, toute la tendresse et la miséricorde, toute la fidélité du Père. En lui et par la force de l'Esprit reçu, il nous est donné de vivre à notre tour cette relation d'Alliance avec le Père et avec nos frères. Nous sommes *'les fidèles du Christ'*.

Oui, mais nous nous connaissons bien, et le Christ lui-même sait bien ce qu'il y a dans l'homme. Tout comme Israël, tout comme les membres de l'Église,

nous n'évitons pas les chutes, les éloignements, les manques d'amour par rapport au Seigneur ou au prochain qui nous est donné d'aimer. Nous fondons notre existence sur la fidélité de Dieu, mais cela ne nous empêche pas de continuer à être un peu trop homme (cf Os 11 ci-dessus). Notre vie est ainsi sans cesse recommencement. Ce n'est pas pour rien que l'Église nous donne chaque année à vivre des temps de retour, de conversion, de reprise.

Pourquoi en irait-il différemment dans le mariage ? La fidélité de Dieu à son peuple qui s'accomplit dans la fidélité du Christ à son Église trouve dans le sacrement de mariage comme un nouveau lieu d'inscription de cette fidélité confiée à l'Église et un signe de l'Alliance nouvelle et éternelle ; mais nous ne sommes pas encore dans le Royaume : tout amour humain est faillible. Il serait

surprenant que ce soit le seul lieu humain de la fidélité totale. Il est donc aussi surprenant que lorsque, pour une des nombreuses raisons possibles, l'amour d'un couple marié meurt, tout autre amour recommencé soit interdit. Autant il est compréhensible que le sacrement de mariage ne puisse être redonné, qui symbolisait pour tel homme et telle femme l'Alliance du Christ et de l'Église, autant il ne l'est pas de ne pas reconnaître qu'il y a là une beauté de la Création que le Seigneur bénit de toute sa tendresse miséricordieuse et que donc l'Église peut bénir aussi.

Bruno Laurent.

" Tout amour humain est faillible. Il serait surprenant que ce soit le seul lieu humain de la fidélité totale. "

La fidélité au risque d'être changé

Quand je me suis mariée, je l'ai fait dans un désir absolu de fidélité à mon mari mais aussi dans tous les engagements du mariage, c'est-à-dire à mes futurs enfants et je ne pensais pas que j'aurais à choisir entre ces deux fidélités parce que je pensais, peut-être naïvement, que l'une et l'autre allaient de pair.

La vie en a décidé autrement

Mon mari n'a jamais accepté l'arrivée de notre troisième fille. Je ne rentrerai pas dans les détails, mais il faut savoir que le choix de trois enfants était quelque chose de décidé même si nous n'en avions pas beaucoup parlé (la maison avait été achetée en fonction de notre future famille !)

Ma fille avait 5 ans quand je l'ai entendue dire de sa petite voix : « *Moi, mon père, il ne m'aime pas, mais moi non plus je ne l'aime pas* ». Son père n'avait aucun geste brutal envers elle, seulement des paroles blessantes et c'est quelquefois pire.

A ce moment-là, j'ai compris qu'il me faudrait choisir entre deux fidélités : à mon engagement dans le mariage ou à mon rôle de mère.

Le choix s'est révélé difficile

J'étais d'une génération où l'on nous avait tellement dit que le bonheur ne pouvait exister qu'à l'intérieur d'une famille, que les enfants avaient besoin d'un père et

d'une mère et qu'importe le reste. Il fallait supporter : c'était la vie. On ne divorçait pas !

La situation allant en empirant, c'était nos trois filles qui allaient mal ; le climat à la maison n'avait rien pour favoriser l'épanouissement de nos filles ; il m'a fallu prendre une décision et donc j'ai



divorcé : j'ai choisi d'être fidèle à mon rôle de mère qui est de conduire ses enfants à leur plein épanouissement.

J'ai pu vérifier le bien fondé de ma décision en les voyant peu à peu s'épanouir.

Le mariage entraîne certes la fidélité à son époux mais aussi à ses enfants sans perdre de vue la fidélité à soi-même et au Christ. Y a-t-il une fidélité qui prévaut sur les autres ? Est-ce que pour sauver un

sacrement on doit trahir ses enfants ou soi-même ou le Christ ?

Pour qu'un mariage soit réussi, il faut que toutes les fidélités puissent se vivre pleinement ; si une seule est bafouée ou trahie, le mariage n'est plus vivable et comme dirait l'auteur de la lettre aux Hébreux : « *Si en effet, cette première alliance avait été sans reproche, il ne serait pas question de la remplacer par une seconde.* » (Heb. 8, 7) Bien sûr ce n'est pas du mariage dont il parle mais de l'Alliance de Dieu et de son peuple mais ne peut-on pas y voir une analogie ?

Réduire le mariage à une simple union entre un homme et une femme sans en voir toute la dimension humaine que sont l'arrivée des enfants, l'évolution des personnes et bien d'autres éléments, c'est voir le mariage dans son contexte d'institution impersonnelle et donc inhumaine. Dans ce contexte-là, il est évident qu'il n'y a qu'une seule fidélité à vivre, mais est-ce cela le mariage ?

L'Eglise veut tellement défendre l'indissolubilité du mariage qu'elle en oublie toute la dimension humaine ; elle fait passer l'institution avant la personne. Est-ce vraiment évangélique quand on entend le Christ dire le sabbat a été fait pour l'homme et non l'homme pour le sabbat (Mc. 2, 27) ?

Monique Rouquié Parriel.

ABONNEZ-VOUS

pour un an (4 numéros) à partir de 10,50 € (14,50 € pour l'étranger) - abonnement de soutien à partir de 14,50 €.

Nom Prénom

Adresse

Code Postal Ville

tél (facultatif) : E-mail (facultatif) :

Abonnement* Réabonnement* * indiquer le montant

Chèque à libeller :

pour la France : Chrétiens Divorcés, Chemins d'espérance, adresser à : 27 avenue de Choisy, 75013 Paris
pour la Suisse : Bernadette Despont, UBS SA compte 279-C1603745.1 - 1211 Genève 26 - Acacias

Pourquoi rester fidèle ?



L'appel à la vie

Quand mon oncle Jean m'a dit dans un geste et sans un mot, me saisissant les épaules et me regardant droit dans les yeux, « tu es quelqu'un, je t'estime, tu as droit à l'existence », cela m'a fait l'effet d'un tremblement de terre. C'était à la fin d'un repas de famille où je n'avais parlé à personne. Je devais partir, le dessert n'était pas entamé. J'ai fondu en larmes que j'ai tant bien que mal essayé de cacher. J'ai pleuré tout le long du retour de Paris à Nantes. Une digue avait cédé. J'étais touchée, bouleversée au plus profond de moi, ébranlée.

Ce même week-end, mon mari m'avait montré de multiples façons que je n'avais pas le droit au respect. Je serrais les dents. Je me traitais moi-même comme un âne : « avance et tais-toi ! ». Le chemin n'avait pas de fenêtres. Je n'avais qu'un devoir : avancer, fermant les yeux, sans regarder ni à droite ni à gauche. En vérité, j'étais livrée au désespoir.

Il y avait mon fils de 5 ans. Que comprenait-il de cette mère désespérée, sans repères, mariée et pourtant totalement seule ? Ne percevait-il pas mon angoisse ? Comment, dans cette situation, lui transmettre la vie, le respect de soi et de l'autre ?

J'ai décidé quelques semaines plus tard de divorcer. Ma façon à moi de répondre à l'appel à la vie lancé silencieusement par mon oncle à la fin de ce repas de famille à Nanterre, un dimanche du mois de novembre 2004.

Anne Paquelet.

C'est difficile d'entendre, à chaque mariage, l'engagement que nous nous sommes donné :

“ L'amour endure tout.”

“ L'amour prend patience.”

“ L'amour ne passera jamais.”

Parole entendue et comprise, à vingt-cinq ans, avec toute la fougue de notre jeunesse, la confiance en l'avenir et la certitude que rien ne pourra altérer notre Amour. Il s'est construit durant vingt-quatre ans dans la joie et le bonheur avec des épreuves surmontables. Je pense que nous avons été heureux : dialogue, communication et pardon.

Puis, en 2000 est survenue la rupture d'anévrisme de Guéna, avec séquelles de mémoire, perte de la notion de temps et d'espace, troubles de la concentration et surtout de la personnalité.

Pourquoi rester ?

Tout d'abord par respect du bonheur que m'a donné Guéna pendant 24 ans.

Par respect des projets fondés ensemble et qu'on doit continuer coûte que coûte.

Pour notre engagement de transmettre nos valeurs à nos quatre enfants : respect de l'autre, entraide et solidarité.

C'est une fidélité différente de la première mais j'espère qu'elle pourra se poursuivre. Dans les moments de doute, je m'appuie sur les souvenirs. Je suis sûre que Guénaël ne m'aurait pas laissée tomber.

Cette fidélité est possible grâce à une chaîne de fidélités.

Fidélités de la famille, des amis qui nous épaulent, nous soutiennent, nous encouragent.

Fidélité des enfants qui stimulent, discutent beaucoup, s'interrogent sur ma fidélité et en parlent.

Fidélité aux valeurs engagées.

Fidélité des thérapeutes qui nous soutiennent.

Fidélité aux paroles de Frère Roger (sa sœur a eu la même maladie) qui nous a beaucoup marqués.

« Faire ce qui est possible avec ce qui reste de possible. »

Fidélité des prières des amis, la mienne dans les pleurs.

La fidélité est possible car je pense et suis sûre que des grâces venues de Dieu, nous protègent dans des difficultés apparemment insurmontables.

Dans une prière brésilienne, on prête à Dieu ces mots : *« Dans les moments difficiles, il n'y avait sur le sable, qu'une trace de pas, les miens, car, alors, je te portais dans mes bras ! »*

Seule, je n'aurais pas pu, c'est ensemble qu'on peut poursuivre le chemin.

Nicole H.

Jusque dans

**“ Je n’avais
absolument
rien
programmé,
j’ose penser
que le
Seigneur a
pris les
choses en
main. ”**

Fidélité, un thème délicat pour la divorcée que je suis, d’autant plus que c’est moi qui ai demandé la séparation à mon mari, il y a neuf ans maintenant.

En quoi, comment, à qui ai-je été fidèle pendant mes années de couple ? Comment qualifier aujourd’hui dans ma situation actuelle de divorcée ce qui paraîtrait sans doute à beaucoup de l’infidélité ?

Le dictionnaire définit comme fidèle “celui qui manifeste de la constance dans son attachement, ses relations”. Par rapport à cette définition, je peux affirmer que j’ai été fidèle, à moi-même, à mon ex-conjoint, et surtout à Dieu.

Mon projet de mariage, avant même d’avoir rencontré celui qui allait devenir mon mari, était basé sur un amour humain fidèle sous le regard du Seigneur, avec pour objectif de s’aider mutuellement à grandir toujours plus vers le Seigneur, en essayant de rayonner autour de nous cet amour que nous recevions l’un de l’autre par le Seigneur.

Je crois que mon mariage a été le reflet de ce projet. J’ai connu mon mari dans un groupe de jeunes chrétiens, et notre foi commune voulait être, et a été, le ciment de notre amour tout au long de nos 19 années de mariage, malgré les grosses difficultés que nous avons très vite affrontées entre nous. Nous n’avons pas fait de choses extraordinaires pour répandre l’amour du Seigneur autour de nous, mais nous avons toujours accueilli dans notre foyer ceux qui pouvaient avoir besoin du réconfort de notre amitié et cela a porté parfois des fruits inespérés, dans nos amitiés ou les enfants que nous avons adoptés.

Quant à nos grosses difficultés de couple, je les ai toujours vécues avec le Seigneur, priant sans cesse pour qu’Il nous aide à sauver notre foyer, confiante que, même si

je ne comprenais pas bien le sens de ce que j’avais à vivre, le Seigneur, Lui, allait lui donner du sens. J’ai souvent pensé au divorce, hélas, mais n’ai jamais voulu envisager de le vivre réellement, tant il était impensable pour moi de rompre l’engagement que j’avais pris à la fois envers mon mari, envers le Seigneur, et aussi envers mes enfants que je n’avais pas adoptés pour leur donner un foyer éclaté. Cela a duré ainsi 19 ans...

Malgré tout, j’ai tout de même de plus en plus sombré...

Et alors que je n’avais absolument rien programmé, j’ose penser que le Seigneur a pris les choses en main à travers 3 prêtres successifs sur mon chemin. Je ne les connaissais pas et ils ne se connaissaient pas. Pourtant, en quelques mois, dans des circonstances différentes, chacun, à travers des réflexions et des soutiens complémentaires, m’a guidée vers une séparation en m’expliquant que notre sacrement de mariage pouvait faire l’objet d’une reconnaissance de nullité.

Après six mois encore de réflexion, de prières, et une retraite, j’ai fini par demander la séparation à mon mari.

Par la suite, comme pour tous les divorcés, les grosses difficultés n’ont pas manqué, mais j’ai toujours appelé et senti le Seigneur très présent à nos côtés, nous envoyant parfois des solutions inespérées aux problèmes que nous avons à résoudre. Peu à peu, notre séparation est devenue réelle, la violence de mon conjoint, due à sa souffrance, s’est apaisée, nos relations se sont reconstruites sur une base amicale, et aujourd’hui, nous sommes l’un et l’autre certains de pouvoir compter sur l’autre en cas de besoin. Nos enfants sont évidemment les premiers bénéficiaires de ce climat apaisé et confiant entre nous.

la séparation

Je dois dire pourtant que, même si j'ai quitté mon mari parce que des prêtres m'avaient affirmé que notre sacrement de mariage entraînait dans les cas de nullité, je n'ai pas demandé cette nullité et ne le ferai pas. Je sais en effet que cela causerait à nouveau beaucoup trop de souffrances à mon ex-mari et aussi à nos enfants qui ne comprendraient pas, eux, que leur filiation, déjà inconnue sur le plan biologique, soit sur le plan de leur adoption issue d'un mariage nul. En outre, j'aurais l'impression, de me sauver égoïstement sans me soucier des nombreux divorcés dont la situation conjugale ayant conduit au divorce ne rentre pas, elle, dans les cas de nullité reconnus par l'Eglise. Et je sais très bien que beaucoup d'entre eux ont souffert autant et souvent plus que moi... et méritent autant que moi un nouveau bonheur.

J'ai la grande chance de ne pas me sentir coupable vis-à-vis de l'Eglise, et encore moins vis-à-vis de Dieu : Il m'a tellement presque poussée à me séparer, et Il nous a tellement aidés au cours de la phase de séparation que je ressens vraiment qu'Il voulait notre séparation. "Je suis venu pour que vous ayez la vie, et la vie en abondance" (Jean, 10, 10) et "Choisis la vie" (Deut, 30, 19) sont pour moi des messages clairs : Jésus et son Père nous veulent bien vivants, prêts à semer leur Amour autour de nous. Un couple qui ne fait que survivre tant bien que mal, et souvent de plus en plus mal quand aucune évolution positive n'apparaît au fil des années, conduit toujours à une situation mortifère, toute contraire à l'appel à la vie de Jésus.

Aujourd'hui, neuf ans après notre séparation, je me sens toute sereine, sûre de l'Amour de Jésus et du Père pour moi, pour mon ex-mari, pour nos enfants. Je me sens en outre tout à fait fidèle à ce que je crois être la volonté du

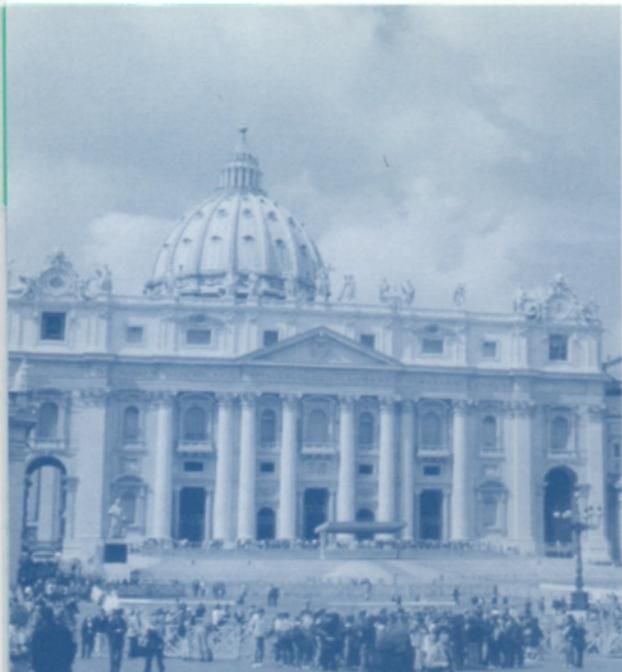
Seigneur pour moi, et que j'ai toujours recherchée. J'aime mon ex-mari fraternellement. Mon engagement à semer cet amour ne se fait certes plus dans mon couple, mais il continue à se faire dans l'affection renouvelée entre nous quatre et qui est bien plus grande que lorsque notre famille allait si mal. Nous en donnons le témoignage à l'occasion. Mon engagement se continue aussi dans le soutien que je tente de donner aux couples en difficulté, soit pour les aider à retrouver le chemin de l'amour quand la bonne volonté et le désir des deux conjoints le rend possible, soit pour aider ceux qui se séparent à vivre cette séparation dans la dignité et le respect de chaque membre de la famille.

J'essaie aussi de témoigner auprès des prêtres et des couples unis que je rencontre que les divorcés chrétiens souffrent encore plus que les autres divorcés : aux souffrances humaines de tout divorcé s'ajoutent leur souffrance spirituelle et la grande difficulté à trouver une nouvelle place dans l'Eglise. Et j'essaie de faire passer le message que les divorcés chrétiens devraient trouver auprès des prêtres et autres chrétiens beaucoup de compassion et non de la condamnation comme c'est malheureusement encore trop souvent le cas dans certains milieux chrétiens.

En résumé, je pense avoir été fidèle à mon projet de vie, et au Seigneur que j'ai toujours voulu suivre là où Il m'appelait, même si le chemin qu'Il m'a fait suivre n'est pas du tout celui que j'avais envisagé...

Edith Bastid.

“ Mon engagement se continue aussi dans le soutien que je tente de donner aux couples en difficulté. ”



Les divorcés remariés au Synode.

Espoirs déçus.

Le XIIe synode des évêques qui s'est tenu à Rome en octobre avait pour titre celui de l'eucharistie. À partir de ce thème, quelques interventions ont été remarquées venant d'évêques affrontés à la faim et à la guerre. Comment parler alors du sens de l'eucharistie, pain de vie et prôneur de paix ? Mais est revenu aussi de manière insistante la question de l'accueil à l'eucharistie des divorcés remariés. Les propositions votées par les pères synodaux paraîtront à beaucoup décevantes. Tout en soulignant « l'importance d'une attitude et d'une action pastorales d'attention et d'accueil à l'encontre des divorcés remariés », la réponse au nom de la Tradition de l'Eglise catholique reste totalement fermée. « Les divorcés et remariés ne peuvent pas être admis à la Sainte communion ».

Quelles voies proposer alors en attendant que saute le verrou de l'affirmation doctrinale. Le cardinal Ratzinger, il y a dix ans, avait repris à son compte une invitation pour les couples divorcés et remariés à s'abstenir de tout partage conjugal pour pouvoir partager la communion eucharistique. Il y avait donc une issue possible à l'impasse. Que choisir : le « jeûne conjugal » ou le « jeûne eucharistique » ? Est-il besoin de dire que cette proposition manifestait une profonde ignorance de ce qui fait l'équilibre d'un couple, mais aussi une curieuse insistance sur le lien entre sexualité et sacrement ? Au synode de Rome certains évêques ont insisté sur la possibilité de recourir à la demande de reconnaissance de la nullité d'un mariage en soulignant que reconnaissance de nullité n'est pas annulation. Il semble que certains diocèses proposent facilement cette démarche, par exemple au Canada. Elle existe également en France et elle aboutit le plus souvent. Mais ce ne peut être qu'au travers d'un procès accepté par les divorcés et qui réveille et parfois exacerbe les drames d'un divorce. Que dire également de ce que peut entraîner de révolte pour les enfants de se croire enfants de personne, enfants de nuls. Le synode de Rome a cependant, en signe d'ouverture pour une issue pastorale, préconisé un effort des tribunaux ecclésiastiques pour les causes de nullité matrimoniale afin « d'approfondir les éléments pris en compte pour la validité du mariage, en tenant compte des nouveaux problèmes nés du contexte de transformation anthropologique de notre époque ».

Il y a en effet une piste intéressante offerte par la prise en considération du contexte de « transformation anthropologique de notre époque ». Cela pose une question pour la conclusion d'un mariage. Celui-ci n'est plus aujourd'hui le seul mode de vie du vivre ensemble pour un couple même avec enfants, du concubinage au pacs. Mais ne faut-il pas poser également la question du mariage sacramentel qui n'est pas vécu assez souvent (certains pasteurs sont parfois plus sévères encore) comme sacrement de la foi, consentement humain reconnu comme signe de l'alliance devant Dieu et la communauté ecclésiale. Faut-il sacramentaliser tout mariage demandé à l'Eglise ? La question avait été posée lors d'une rencontre de Benoît XVI avec les prêtres du Val d'Aoste (25/07/05) (documentation catholique 2342 04/09/05, pages 807-808.) « j'ai invité, alors préfet de la congrégation pour la doctrine de la foi, plusieurs conférences épiscopales et plusieurs experts à étudier ce problème : un sacrement célébré sans la foi. Peut-on réellement trouver là un motif d'invalidité parce qu'il manquait au sacrement une dimension fondamentale ? Je n'ose pas dire oui. Personnellement je le pensais... » Nous sommes là au cœur du problème théologique. Si l'Eglise pense devoir respecter l'indissolubilité du sacrement c'est la question du mariage comme sacrement, comme « autre » sacrement que celui du baptême, qui doit être approfondie. En attendant la pastorale doit se montrer non seulement accueillante pour les divorcés remariés mais aussi inventive pour célébrer –sans qu'il y ait sacrement évidemment– l'amour d'un couple de divorcés et remariés. Malgré les réticences épiscopales, c'est ce que propose Guy de Lachaux, en lien avec Michel Legrain : « Se remarier après un divorce. Préparons notre temps de prière.

Réflexion sur un temps de prière. » (Éd. de l'Atelier 2004).

N'est-ce pas ainsi que peut se prolonger le travail d'Armand Le Bourgeois, ancien évêque d'Autun qui vient de mourir ?



Patrick Jacquemont.